SOMMAIRE

1. Contenu de l'emballage 3

2. Principe de fonctionnement 4

3. Installation du Sensor Premium™, Sensor Solar™, Sensor Élite™ 5
- Outillage nécessaire pour l'installation 5
- 3.1 Fixation du tube rigide 6
- 3.2 Mise en place des piles 6
- 3.3 Choix de l'emplacement 7
- 3.4 Installation temporaire 8
- 3.5 Tests d'installation 10
- 3.6 Installation définitive 12
- 3.7 Tests de validation 16

4. Utilisation du Sensor Premium™, Sensor Solar™, Sensor Élite™ 19
- 4.1 Je souhaite me baigner 20
- 4.2 Remise en route automatique 20
- 4.3 Remise en route manuelle 21
- 4.4 Trop de vent 22
- 4.5 Mode TESTS 22
- 4.6 Arrêt total 22
- 4.7 Changement des piles 23
- 4.8 J'ai un problème avec mon détecteur d'immersion 26
  - 4.8.1 Emission de 2 bips réguliers 26
  - 4.8.2 Je ne trouve pas l'origine de mon problème 26

5. Questions les plus fréquemment posées 27

6. Informations complémentaires 28

7. La garantie et le Service Après Vente 31

8. Tests mensuels 34

Vous venez d'acquérir un système de détection d'immersion pour piscine AquaSensor™ et nous vous en remercions.
Ce détecteur d'immersion pour piscine est conforme à la norme française NF P90-307/A1.

AVERTISSEMENTS

Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.

Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit. On entend par adulte responsable, un adulte prenant conscience du danger, sachant nager et capable de porter secours dans le bassin.

En aucun cas votre revendeur, le fabricant du système d'alarme ne pourront être tenus pour responsables de la chute ou de la noyade de toute personne ou animal. L'installation de votre système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.

Vous devez obligatoirement vérifier que l'alarme est audible depuis la résidence/lieu d'hébergement.
En fonction de l'implantation de la résidence / du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation / lieu d'hébergement. Une vérification s'impose en cours d'installation. Dans le cas où il serait nécessaire de compléter votre détecteur d'immersion avec une sirène déportée, équipez-vous de l'alarme sonore déportée Sensor Domo™. **DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE REVENDEUR.**

Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de votre piscine, surtout par temps de forte chaleur, par temps de pluie et en cas de vent pendant plusieurs jours. Pour garantir le bon fonctionnement de votre détecteur d'immersion, le niveau d'immersion doit être impérativement de 22cm (+/– 3cm). En cas de non respect de cette consigne, votre détecteur d'immersion ne fonctionnera pas correctement.

Informez de façon permanente que le bassin et ses abords sont sous surveillance électronique.

Tenez impérativement les aimants hors de portée des enfants de moins de 5 ans.

Les performances telles que définies par la norme NF P90-307/A1 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

Ce guide vous permet :

- De comprendre le principe de fonctionnement de votre système de détection d'immersion ;
- De positionner et fixer votre système de détection d'immersion selon les caractéristiques de votre piscine ;
- D'effectuer des essais de fonctionnement périodique de votre système de détection d'immersion.

Pour bénéficier de la garantie liée à votre système d'alarme, procédez aux tests mentionnés sur la fiche de validation des tests incluse dans ce guide.
COMPLÉTEZ-LA, SIGNEZ-LA puis RENVOYEZ-LA au fabricant dans les 7 jours suivant votre achat, à l'aide de l'enveloppe T fournie. En cas de négligence ou de non réception de la fiche de validation des tests, la garantie attachée à votre système d'alarme ne pourra être mise en œuvre (en cas d'absence de celle-ci dans l'emballage, informez immédiatement votre revendeur).

1. Contenu de l'emballage

Malgré le soin particulier accordé à la qualité de nos produits et à leur conditionnement, nous vous invitons à vérifier le contenu de l'emballage, selon votre type de détecteur d'immersion.

ÉLÉMENTS	SENSOR PREMIUM™	SENSOR SOLAR™	SENSOR ÉLITE™
1 centrale de détection avec son tuyau souple noir (Attention ! le tuyau souple noir est assemblé avec la centrale, ne pas tirer dessus)	●	●	●
1 tube rigide	●	●	●
4 piles alcalines LR20	●	●	●
1 kit de fixation (visserie, rondelles, joints, chevilles, 2 aimants porte-clés)	●	●	●
1 fiche de validation des tests pour la garantie	●	●	●
1 fiche de déclaration de conformité	●	●	●
Les termes de la garantie à la fin de cette notice	●	●	●
1 sirène déportée Sensor Domo™	EN OPTION	●	●
1 kit d'étalonnage pH	–	–	●

Pour obtenir d'autres aimants, adressez-vous à votre revendeur.

2. Principe de fonctionnement

Comment fonctionnent Sensor Premium™, Sensor Solar™ et Sensor Élite™ ?

Grâce à sa technologie embarquée, votre détecteur d'immersion surveille en permanence l'état du bassin. En cas de chute dans la piscine, votre détecteur d'immersion déclenche sa sirène selon les exigences de la norme française NF P90-307/A1.
Vous devez désactiver la surveillance de votre détecteur d'immersion avant de vous baigner. (Voir page 20)
Après la baignade, votre détecteur d'immersion reprend automatiquement la surveillance du bassin dès que celui-ci est redevenu calme. (Voir page 20)
La nouvelle technologie du Sensor Premium™, Sensor Solar™ et Sensor Élite™ inclut un système d'analyse continue du bassin.
Pour les fonctions spécifiques du Sensor Élite™, veuillez vous référez au Guide d'Installation et d'Utilisation du Sensor Domo™.

Principes de signalisations du Sensor Premium™, Sensor Solar™, Sensor Élite™ :

Fonctionnement général

ETAT	SIGNALISATION	
	ACTION	VISUEL
Votre détecteur d'immersion surveille	Au passage de l'aimant : 1 bip long aigu	
Votre détecteur d'immersion ne surveille pas	Au passage de l'aimant : 5 bips courts aigus	
Votre détecteur d'immersion est en surveillance partielle	Au passage de l'aimant : 1 bip court aigu (voir page 21)	
Votre détecteur d'immersion est arrêté	Au passage des 2 aimants : 15 bips courts aigus (voir page 22)	● tous voyants éteints
Votre détecteur d'immersion quitte le mode TESTS	Mélodie spécifique (voir page 22)	—

Signaux de défaillance

ETAT	SIGNALISATION	
	Au passage de l'aimant	Périodique
Piles faibles	4 bips courts graves	1 bip court grave toutes les minutes
Votre détecteur d'immersion nécessite un retour SAV	—	2 bips courts graves toutes les minutes

3. Installation du Sensor Premium™, Sensor Solar™, Sensor Élite™

PRÉCAUTIONS D'INSTALLATION

L'INSTALLATION DE VOTRE DÉTECTEUR D'IMMERSION DOIT S'EFFECTUER PAR TEMPS CALME SUR UN BASSIN NON AGITÉ.

Le système d'alarme doit être installé à un endroit présentant une profondeur d'eau minimale de 30 cm.

Assurez-vous que l'eau de votre bassin soit limpide et saine avant d'installer votre appareil.

NE PAS UTILISER DE VISSEUSE ÉLECTRIQUE pour l'installation de votre appareil.

Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.

Pour l'installation de Sensor Élite™, veuillez prendre connaissance de la procédure d'installation spécifique de sa sonde pH et de sa sonde de température, décrite dans le Guide d'Installation et d'Utilisation du Sensor Domo™.

L'installation de votre détecteur d'immersion se déroule en 7 étapes :

3.1 Fixation du tube rigide
3.2 Mise en place des piles
3.3 Choix de l'emplacement
3.4 Installation temporaire
3.5 Tests d'installation
3.6 Installation définitive
3.7 Tests de validation

DURANT L'INSTALLATION DE VOTRE DÉTECTEUR D'IMMERSION, LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE.

Outillage nécessaire pour l'installation

- 1 tournevis cruciforme
- 1 mètre ruban
- 4 bouteilles d'eau de 1,5L
- 1 rouleau d'adhésif
- 1 corde d'environ 2 mètres
- 1 perceuse avec mèche à béton Ø8 mm
- 1 scie à métaux
- 1 sécateur ou des gros ciseaux
- 1 crayon
- 1 clé plate n°15 pour Sensor Élite™

3.1. Fixation du tube rigide

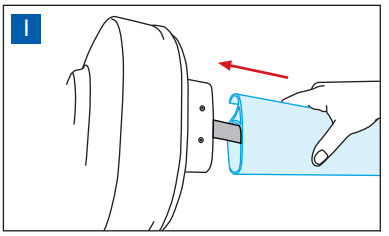

Enfoncez délicatement et suffisamment le tube rigide (d'environ 3 cm).

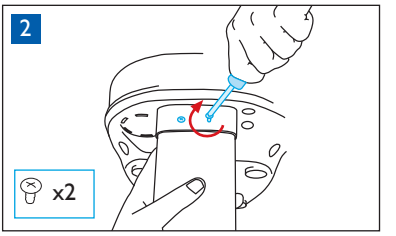

Vissez les 2 vis auto-perceuses (incluses dans le kit de fixation).

3.2. Mise en place des piles

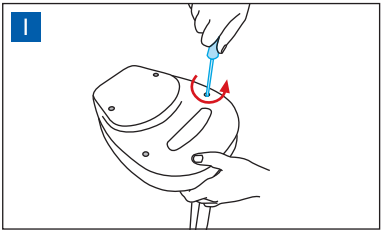

Dévissez les 4 vis.

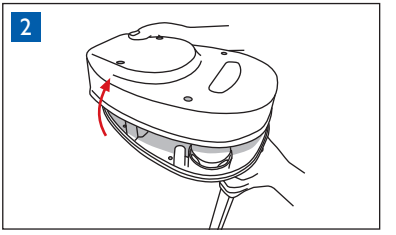

Retirez le couvercle.

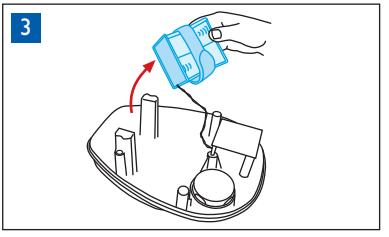

Retirez le bloc pile fixé par un système auto-agrippant. **Ne pas tirer sur le fil.**

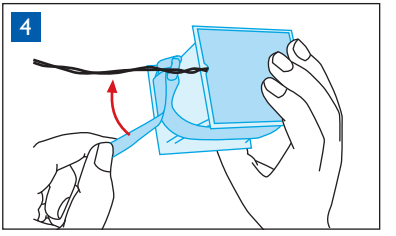

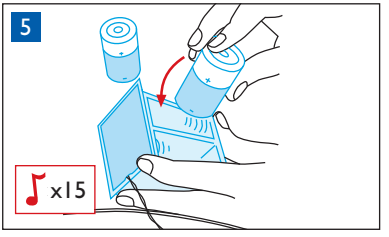

Mettez les piles en respectant les polarités. Signal sonore de validation (15 bips courts aigus). Votre appareil est en "arrêt total".

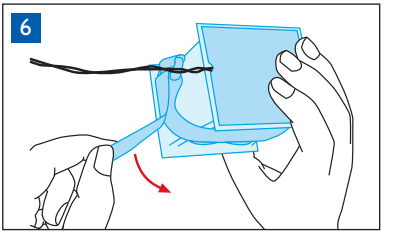

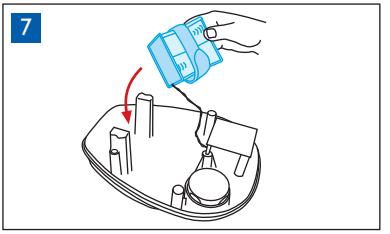

Remettez en place le bloc pile sur le système auto-agrippant.

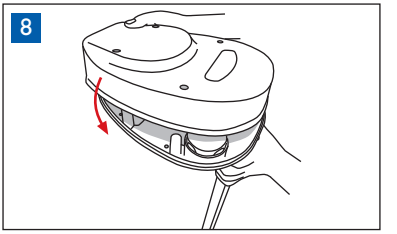

Remettez le capot sans serrer les vis.

3.3. Choix de l'emplacement

Votre détecteur d'immersion doit être **positionné au milieu de la plus grande longueur** de votre piscine sur une margelle (position recommandée pour les piscines rectangulaires). Si votre bassin ne correspond pas aux configurations présentées ci-dessous, **demandez conseil à votre revendeur.**

Veillez à ce que la centrale de détection soit à plus d'un mètre du système de filtration (buses de refoulement, bonde de fond, skimmer, prise balai, …), d'une cascade d'eau ou de tout autre équipement pouvant perturber le bassin à cet endroit.

Votre détecteur d'immersion est conçu et paramétré selon la norme NF P90-307/A1 et peut être utilisé sur des bassins de dimensions maximales de 10 x 5 mètres. Votre détecteur d'immersion ne doit pas être à plus de 7 mètres de tous les points de chute possibles.

Pour une piscine de dimensions supérieures, vous devez l'équiper de plusieurs détecteurs d'immersion. Demandez conseil à votre revendeur.

Dans le cas de bassin de forme particulière, demandez conseil à votre revendeur.

EXEMPLES :

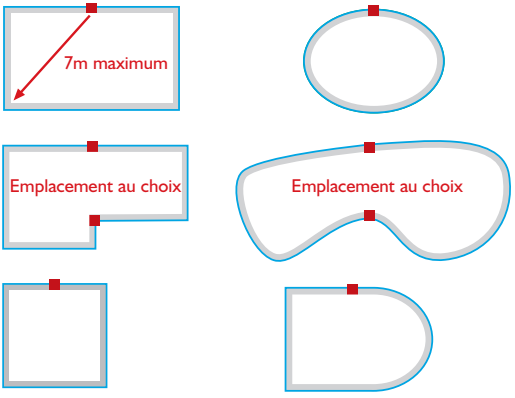

■ Positionnement indicatif de votre centrale de détection.

Assurez-vous que l'accès à la zone d'activation (zone d'application de l'aimant) soit facile et pratique.

La sonde doit être immergée de **22 cm (± 3cm)** pour garantir un fonctionnement optimal.
Dans le cas où votre niveau d'eau serait volontairement abaissé, des prolongateurs de sonde adaptés sont disponibles chez votre revendeur.

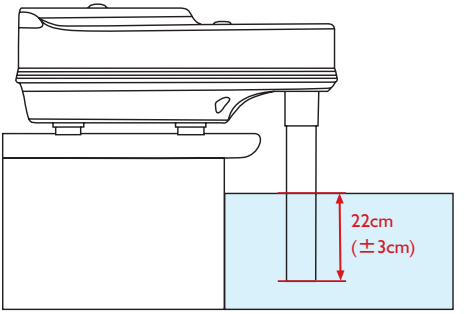

Le niveau d'eau est à surveiller régulièrement et doit être rétabli si nécessaire pour conserver une profondeur d'immersion de 22 cm (± 3cm). Il est conseillé d'installer un régulateur de niveau. Demandez conseil à votre revendeur.
Si la sonde est trop immergée ou ne l'est pas assez (voire pas du tout), votre détecteur d'immersion ne pourra pas fonctionner correctement. Veillez à respecter la profondeur d'immersion recommandée.

3.4. Installation temporaire

Pour les tests d'installation, nous vous recommandons dans un premier temps de ne pas couper la sonde mais de rehausser l'appareil (livre, pierre plate, brique, planche, …) pour obtenir une profondeur d'immersion de 22 cm (± 3cm). Vous devez vous assurer que l'appareil reste stable durant les tests de chute.

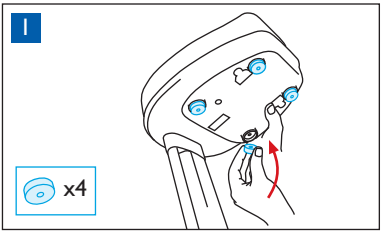

Placez les 4 mousses stabilisatrices.

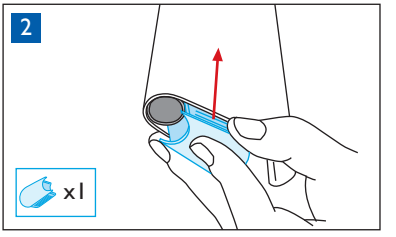

Placez le bouchon de calage (inclus dans le kit de fixation) en bout du tube.

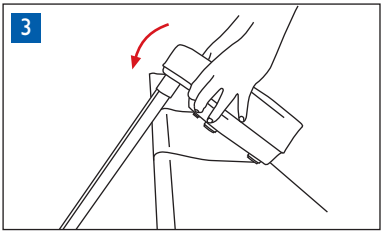

Positionnez l'appareil à l'emplacement choisi.

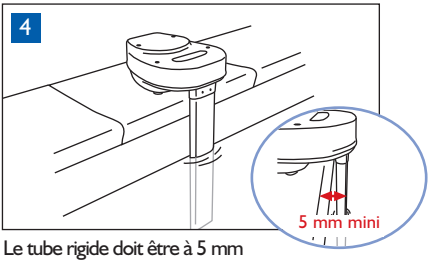

Le tube rigide doit être à 5 mm minimum du bord de la margelle.

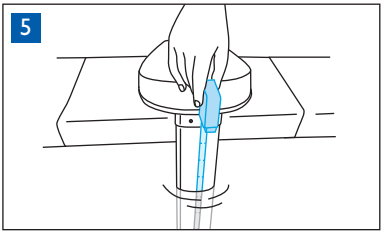

Vérifiez la profondeur d'immersion.

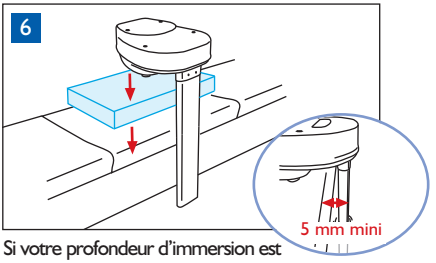

Si votre profondeur d'immersion est supérieure à 25 cm, utilisez un rehausseur (livre, pierre plate, brique, planche, …) qui ne doit pas déstabiliser votre centrale de détection.

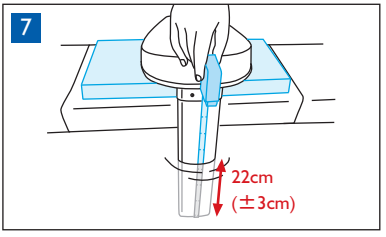

La profondeur d'immersion doit être comprise entre 19 cm et 25 cm (idéalement 22 cm).

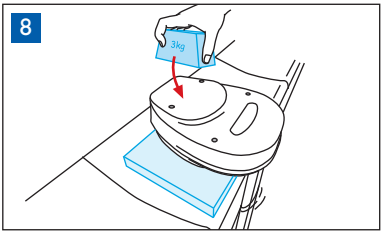

Placez délicatement sur l'appareil un poids de 2 à 3 kg pour le maintenir.

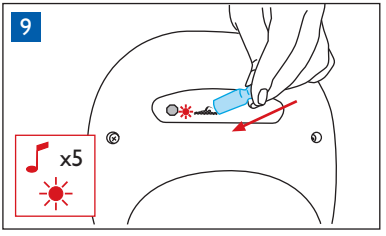

Votre appareil est en "arrêt total", il convient de l'activer pour les tests d'installation.

Attention, durant les 30 premières minutes après la première activation de votre appareil avec l'aimant, la sirène est de courte durée et de faible puissance. Vous êtes en mode TESTS. Pour plus d'informations sur ce mode, reportez-vous au point 4.5 page 22.

3.5. Tests d'installation

Assurez-vous que le bassin soit calme et que votre détecteur d'immersion surveille (voyant vert clignotant). Si ce n'est pas le cas, passez l'aimant sur le symbole du Baigneur :

Si malgré cette action, le voyant ne passe pas au vert, cela signifie que le bassin est trop agité. Vous devez impérativement attendre que votre bassin soit calme pour effectuer vos tests.

Il est nécessaire d'attendre une dizaine de minutes sans aucune manipulation de l'appareil ni perturbation du bassin pour que votre détecteur d'immersion analyse son environnement et se stabilise (voyant vert). Ce n'est qu'après cette période que vous pourrez réaliser les tests mentionnés ci-après.

Préparez un poids de 6 kilogrammes. Pour cela assemblez avec de l'adhésif les 4 bouteilles d'eau de 1,5 litres, comme indiqué ci-dessous :

Pour récupérer facilement le poids de 6 kilos dans le bassin, nous vous conseillons d'attacher la corde d'environ 2 mètres autour du goulot d'une des 4 bouteilles.

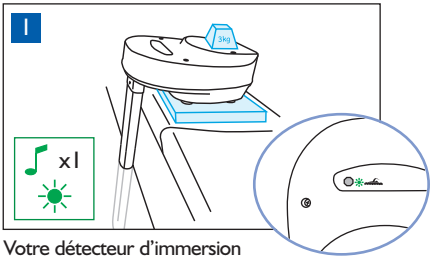

Votre détecteur d'immersion surveille (voyant vert clignotant).

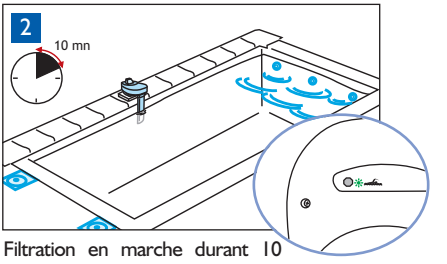

Filtration en marche durant 10 minutes, votre détecteur d'immersion surveille (voyant vert clignotant) et ne doit pas déclencher.

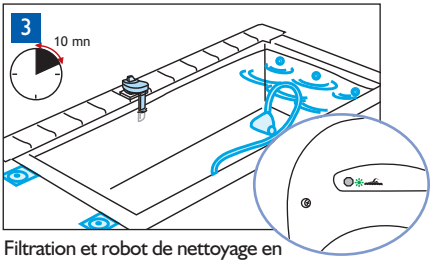

Filtration et robot de nettoyage en marche durant 10 minutes, votre détecteur d'immersion surveille (voyant vert clignotant) et ne doit pas déclencher.

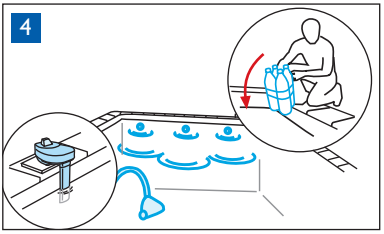

Filtration et robot de nettoyage en marche, du point le plus éloigné de votre détecteur d'immersion, faites chuter du haut de la margelle le poids de 6 kilogrammes.

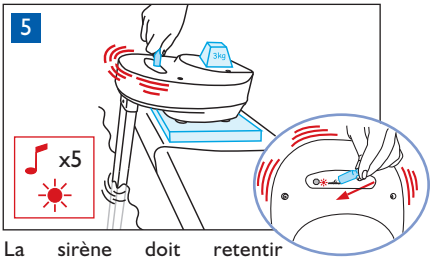

La sirène doit retentir 12 secondes maximum après la chute. Arrêtez la sirène avec l'aimant.

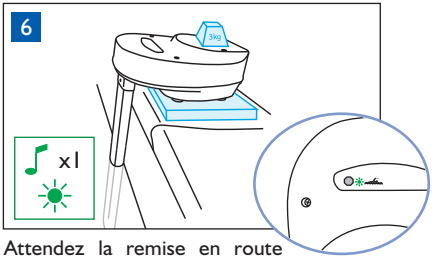

Attendez la remise en route automatique (voyant vert clignotant). Cela peut durer une dizaine de minutes.

Effectuez obligatoirement des tests de chute complémentaires en différents points du bassin (escalier compris) en suivant la procédure décrite ci-dessus.
Après chaque chute, il est nécessaire d'attendre la réactivation automatique de votre détecteur d'immersion avant d'en effectuer une autre. Selon les conditions de vent et d'agitation du bassin, cette réactivation peut prendre une dizaine de minutes.

Attention, lorsque votre appareil sort du mode TESTS (mélodie spécifique), la sirène de votre détecteur d'immersion sonne à pleine puissance. Vous pouvez réactiver le mode TESTS pendant 30 minutes supplémentaires : pour cela, veuillez vous reporter au point 4.5 page 22.

Si l'un de ces tests échoue :
- Consultez le point 5, page 27.
- Demandez conseil à votre revendeur.
- Interrogez le service Après-Vente de MG International SA au 0891 025 026 (0,22€/min).
- Questionnez le service technique en décrivant votre problème avec précision et en laissant vos coordonnées à l'adresse mail : infoconso@aquasensor.com

3.6. Installation définitive

Vous avez réussi tous vos tests d'installation. Vous pouvez procéder à l'installation définitive de votre détecteur d'immersion.

1 Mettre votre détecteur d'immersion en "arrêt total" (voir page 22) pour pouvoir le manipuler librement lors de son installation définitive.

2

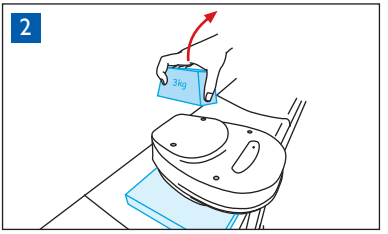

Retirez le poids du couvercle.

3

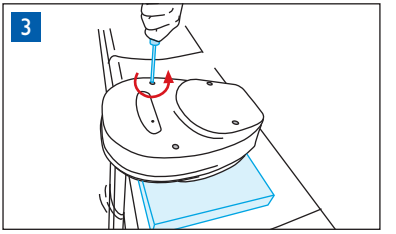

Dévissez les 4 vis et retirez le couvercle.

4

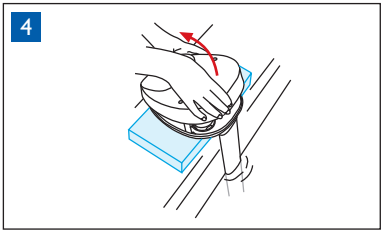

Retirez le couvercle.

5

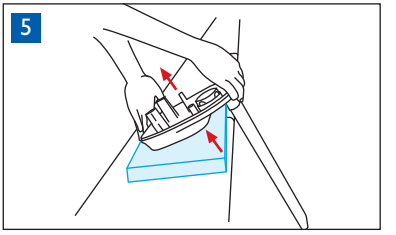

Retirez l'appareil et le rehausseur de la margelle.

6

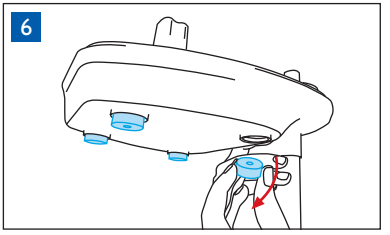

Retirez les 4 mousses stabilisatrices.

7

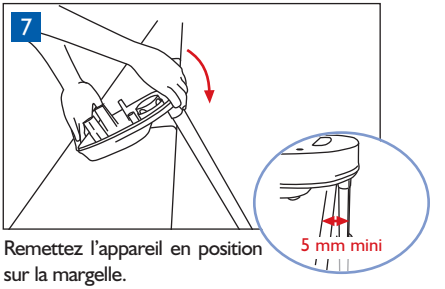

Remettez l'appareil en position sur la margelle.

8

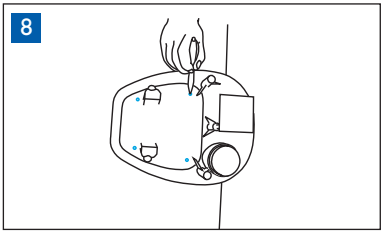

Repérez les 4 trous à percer.

9

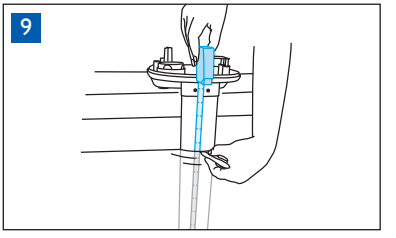

Repérez votre niveau d'eau sur le tube de l'appareil.

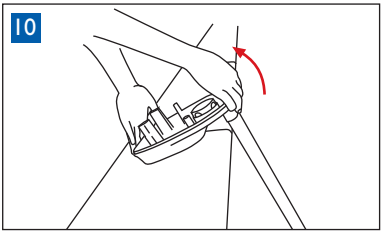

Retirez l'appareil. Veuillez manipuler votre appareil avec précautions.

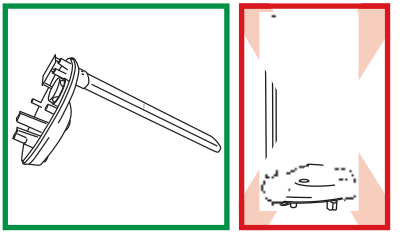

Bien posé **Mal posé**

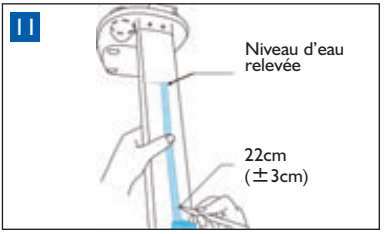

Mesurez à l'aide du mètre ruban et à partir du repère du niveau d'eau, votre profondeur d'immersion qui doit être comprise entre 19 cm et 25 cm (idéalement 22 cm).
Si vous n'avez pas la bonne profondeur d'immersion, repérez à l'aide du crayon et du mètre ruban celle recommandée de 22 cm (± 3cm).

Exemple :
Profondeur d'immersion relevé = 30 cm.
Profondeur recommandé = 22 cm (± 3cm).
Vous devez couper avec soin votre sonde de :
30 – 22 = 8 cm du bas du tube

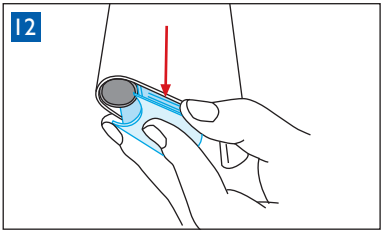

Retirez le bouchon de calage.

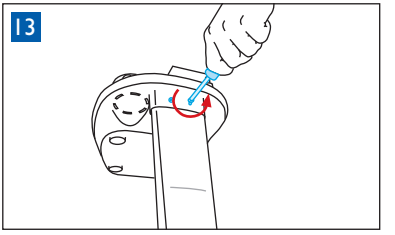

Dévissez les 2 vis tenant le tube rigide.

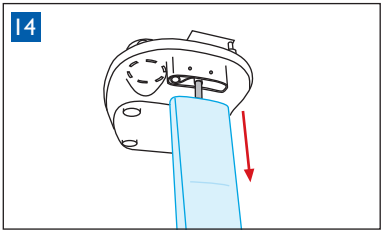

Retirez délicatement le tube rigide.
NE RETIREZ PAS LE TUYAU NOIR.

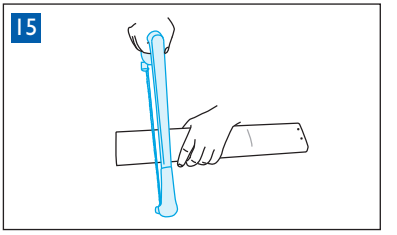

Tenez fermement le tube rigide pendant la coupe avec la scie à métaux.

16

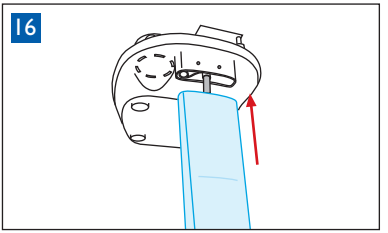

Remettez délicatement le tube en l'enfonçant suffisamment (environ 3 cm) : Faites correspondre les 2 trous déjà percés.

17

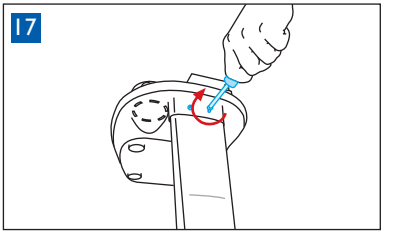

Revissez les 2 vis tenant le tube.

18

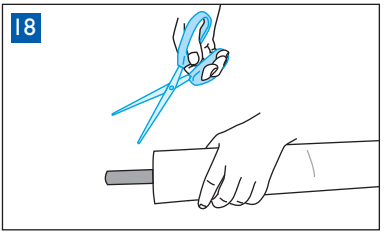

Découpez le tuyau noir qui dépasse au ras du tube rigide, à l'aide d'un sécateur ou de gros ciseaux.

19

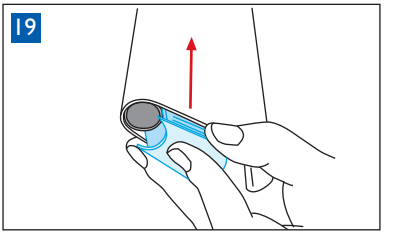

Remettez le bouchon de calage.

20

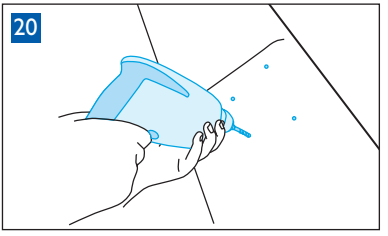

Percez les 4 trous avec un foret Ø8mm.

21

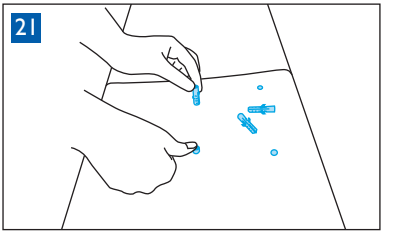

Placez et enfoncez les 4 chevilles. Elles doivent être affleure de la margelle.

L'installation des mousses comme la fixation (vis, rondelles, joints, …) doit être réalisée avec soin, pour garantir l'étanchéité et le bon fonctionnement de votre appareil.

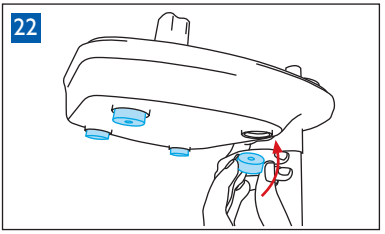

Remettez les 4 mousses stabilisatrices.

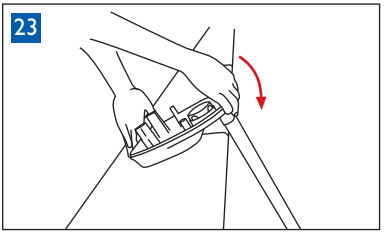

Remettez l'appareil en position sur la margelle.

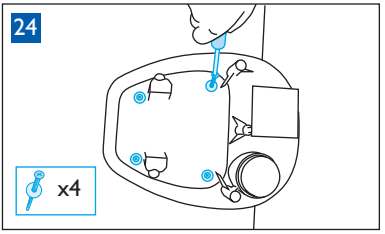

Serrez les 4 vis avec leurs rondelles (incluses dans le kit de fixation).
L'installation des rondelles garantie l'étanchéité de votre appareil.

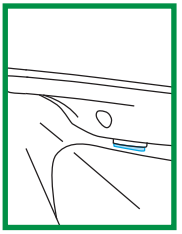

Joint bien comprimé.

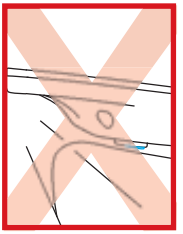

Joint mal comprimé.

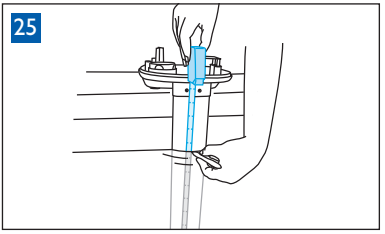

Vérifiez votre profondeur d'immersion.

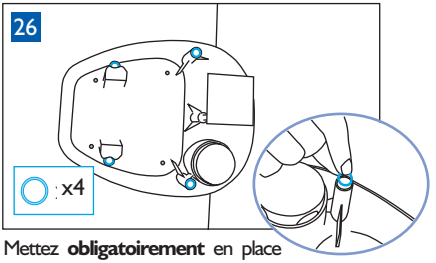

Mettez **obligatoirement** en place les 4 petits joints (inclus dans le kit de fixation).
L'installation des joints garantie l'étanchéité de votre appareil.

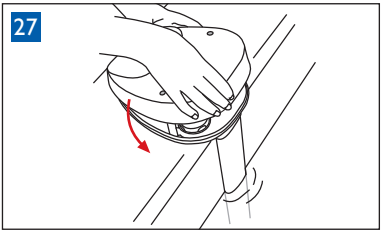

Remettez le couvercle.

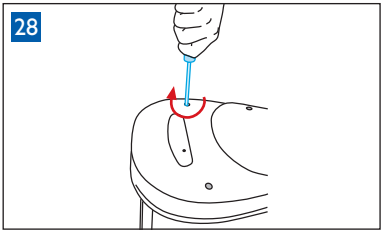

Revissez les 4 vis.

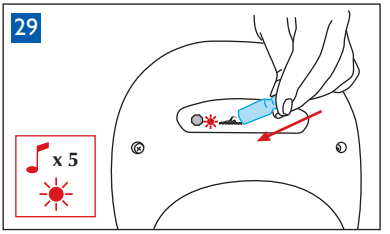

Votre appareil est en “arrêt total”, il convient de l’activer pour les tests de validation.

Lorsque votre appareil sort du mode TESTS (mélodie spécifique), la sirène de votre détecteur d’immersion sonne à pleine puissance. Vous pouvez réactiver le mode TESTS pendant 30 minutes supplémentaires : pour cela, veuillez vous reporter au point 4.5 page 22.

3.7. Tests de validation

Assurez-vous que le bassin soit calme et que votre détecteur d’immersion surveille (voyant vert clignotant). Si ce n’est pas le cas, passez l’aimant sur le symbole du Baigneur :

Si malgré cette action, le voyant ne passe pas au vert, cela signifie que le bassin est trop agité. Vous devez impérativement attendre que votre bassin soit calme pour effectuer vos tests.

Il est nécessaire d’attendre une dizaine de minutes sans aucune manipulation de l’appareil ni perturbation du bassin pour que votre détecteur d’immersion analyse son environnement et se stabilise (voyant vert). Ce n’est qu’après cette période que vous pourrez réaliser les tests mentionnés ci-après.

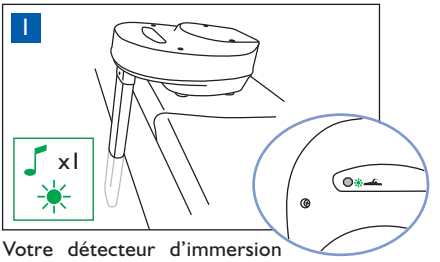

Votre détecteur d’immersion surveille (voyant vert clignotant).

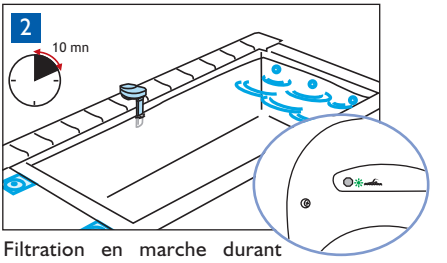

Filtration en marche durant 10 minutes, votre détecteur d’immersion surveille (voyant vert clignotant) et ne doit pas déclencher.

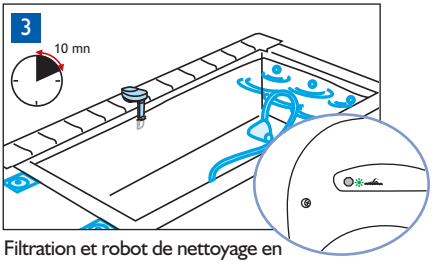

Filtration et robot de nettoyage en marche durant 10 minutes, votre détecteur d'immersion surveille (voyant vert clignotant) et ne doit pas déclencher.

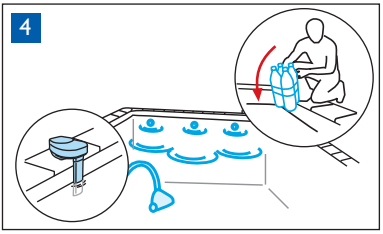

Filtration et robot de nettoyage en marche, du point le plus éloigné de votre détecteur d'immersion, faites chuter du haut de la margelle le poids de 6 kilogrammes.

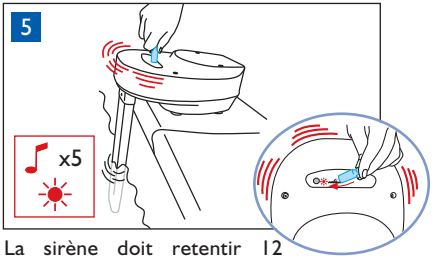

La sirène doit retentir 12 secondes maximum après la chute. Arrêtez la sirène avec l'aimant.

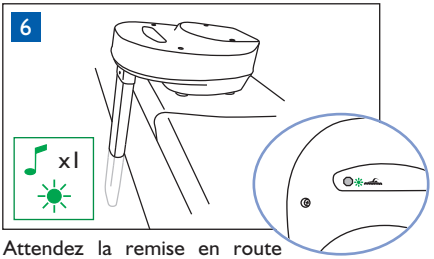

Attendez la remise en route automatique (voyant vert clignotant). Cela peut durer une dizaine de minutes.

Effectuez obligatoirement des tests de chute complémentaires en différents points du bassin (escalier compris) en suivant la procédure décrite ci-dessus.
Après chaque chute, il est nécessaire d'attendre la réactivation automatique de votre détecteur d'immersion avant d'en effectuer une autre. Selon les conditions de vent et d'agitation du bassin, cette réactivation peut prendre une dizaine de minutes.

Si l'un de ces tests échoue :

- Consultez le point 5, page 27.
- Demandez conseil à votre revendeur.
- Interrogez le service Après-Vente de MG International SA au 0891 025 026 (0,22€/min).
- Questionnez le service technique en décrivant votre problème avec précision et en laissant vos coordonnées à l'adresse mail : infoconso@aquasensor.com

Vous avez réussi tous vos tests de validation. Vous pouvez procéder aux dernières opérations suivantes :

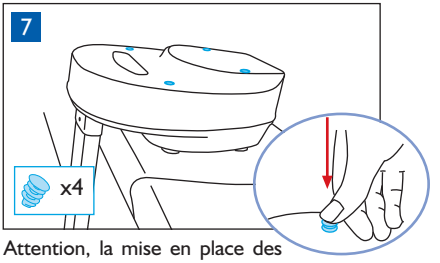

Attention, la mise en place des 4 capuchons est impérative.

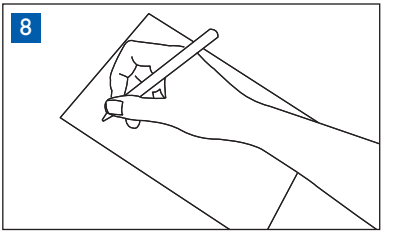

Complétez la fiche de validation des tests et renvoyez-la au fabricant à l'aide de l'enveloppe T jointe.

Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de votre piscine, surtout par temps de forte chaleur, par temps de pluie et en cas de vent pendant plusieurs jours. La profondeur d'immersion doit être impérativement de 22 centimètres à plus ou moins 3 centimètres. En cas de non respect de cette consigne, votre détecteur d'immersion ne fonctionnera pas correctement.

VOTRE DÉTECTEUR D'IMMERSION EST MAINTENANT ACTIF, VOYANT VERT CLIGNOTANT.

Assurez-vous que vous n'êtes plus en mode TESTS : la sirène doit être à pleine puissance (100dB)

Effectuez obligatoirement des tests de chute complémentaires en différents points du bassin (escalier compris), la sirène déclenchera bruyamment. Si vous ne l'arrêtez pas manuellement en passant l'aimant sur le symbole du Baigneur, la sirène sonnera durant 1 minute 30.

Vérifiez que l'alarme est audible depuis la résidence/lieu d'hébergement. Dans le cas contraire, installer dans la résidence/lieu d'hébergement la sirène déportée optionnelle Sensor Domo™ (de série avec Sensor Solar™ et Sensor Élite™) disponible chez votre revendeur.

4. Utilisation du Sensor Premium™, Sensor Solar™, Sensor Élite™

Gardez impérativement les aimants hors de portée des enfants de moins de 5 ans.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATIONS

• Certaines conditions météorologiques défavorables (vent fort, orage, …) ainsi que l'utilisation de certains matériels de nettoyage puissants peuvent occasionner des déclenchements intempestifs.

• Votre système d'alarme est inopérant si l'eau dans la sonde est gelée ou si la surface de la piscine est gelée. Il est difficile de savoir à partir de quel moment l'eau est gelée dans le tube. En cas de doute, vérifiez le bon fonctionnement de votre détecteur d'immersion.

• Pour le nettoyage extérieur de votre appareil (ligne d'eau, …), n'utilisez pas d'appareil de nettoyage à haute pression, de brosse abrasive et/ou autre ustensile pouvant rayer ou détériorer votre détecteur d'immersion.

• Pour garantir le bon fonctionnement de votre appareil, veuillez maintenir une eau saine et limpide (notamment, pour éviter la formation d'algues dans la sonde).

• Nous vous rappelons que la loi No 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un dispositif soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année. En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni MG International ne pourront être tenus pour responsables.

• En cas de remise en route de votre détecteur d'immersion après un arrêt prolongé, procédez aux tests décrits page 16. En cas de problème, contactez immédiatement votre revendeur.

• Concernant les interventions sur l'appareil après sa mise en service, seul est autorisé le changement des piles.

• Vérifiez régulièrement, ou faites vérifier par un professionnel, le bon fonctionnement de votre détecteur d'immersion en effectuant les tests de contrôle mensuels indiqués dans ce guide (voir page 34).

• Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.

• Les performances telles que définies par la norme NF P90-307/A1 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

• L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.

• Il est impératif de réagir lorsque la sirène d'alarme retentit.

• La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.

• Supprimez la nage à contre-courant à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.

4.1. Je souhaite me baigner

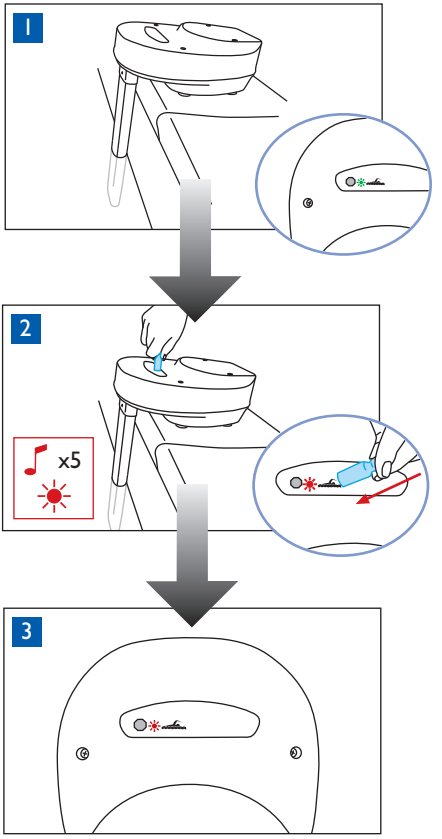

Votre détecteur d'immersion ne surveille plus, le voyant rouge clignote.

Alors que votre détecteur d'immersion surveille (voyant vert), passez l'aimant sur le symbole du Baigneur au niveau de la zone d'activation de votre appareil :

Votre détecteur d'immersion éclaire son voyant rouge, vous pouvez vous baigner sans déclencher la sirène.
Après la baignade ou une désactivation, votre détecteur d'immersion reprend automatiquement la surveillance dès que le bassin redevient calme. La remise en route automatique peut intervenir en une dizaine minutes après la fin de la baignade, selon l'agitation du bassin et les conditions de vent.

DURANT CETTE PÉRIODE, VOTRE BASSIN N'EST PAS PROTÉGÉ.
LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE.

4.2. Remise en route automatique

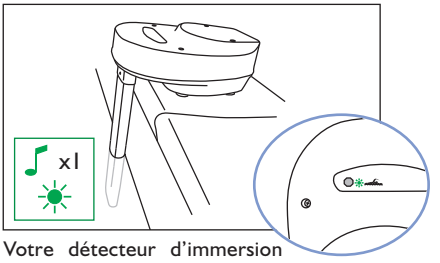

Votre détecteur d'immersion surveille (voyant vert clignotant).

Votre détecteur d'immersion vérifie en permanence les conditions d'agitation du bassin. Dès que le bassin redevient calme, après une baignade ou une forte perturbation (vent fort, nage à contre courant, …) votre détecteur d'immersion reprend la surveillance et clignote vert.
Votre bassin est maintenant protégé.

4.3. Remise en route manuelle

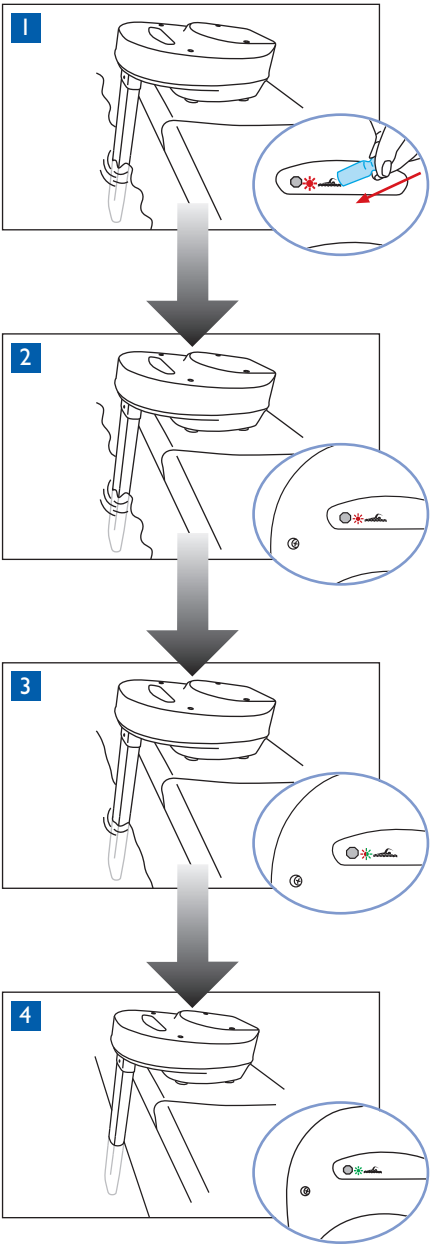

Après la baignade, vous pouvez signaler à votre détecteur d'immersion que la piscine est inutilisée, afin que celui-ci reprenne plus vite la surveillance.
Vous êtes alors dans l'un des 3 cas de figures décrits ci-dessous :
BASSIN TRÈS AGITÉ : remise en route en 4 phases (étapes 1 – 2 – 3 et 4).
BASSIN AGITÉ : remise en route en 3 phases (étapes 1 – 3 et 4).
BASSIN CALME : remise en route en 2 phases (étapes 1 et 4).

1 Passer l'aimant sur le symbole du Baigneur en quittant la piscine.

2 Votre détecteur d'immersion considère que votre bassin est très agité. Dans ce cas, votre appareil prend en compte votre demande en vous le signalant par un bip court aigu mais ne peut pas reprendre immédiatement la surveillance. **Son voyant rouge clignote.**
DURANT CETTE PÉRIODE, VOTRE BASSIN N'EST PAS PROTÉGÉ. LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE.

3 Votre détecteur d'immersion considère que votre bassin est agité. Dans ce cas, votre appareil prend en compte votre demande en vous le signalant par un bip court aigu. **Ses voyants vert et rouge clignotent en alternance.** Votre détecteur d'immersion ne détectera que des fortes chutes et reprendra progressivement la surveillance complète du bassin.
DURANT CETTE PÉRIODE, LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE.

4 Votre détecteur d'immersion considère que votre bassin est calme. Il reprend la surveillance du bassin en vous le signalant par un bip long aigu. **Son voyant vert clignote.**
VOTRE BASSIN EST MAINTENANT PROTÉGÉ.

4.4. Trop de vent

Dans certains cas, en présence de conditions météorologiques défavorables (vent fort, rafales de vent, …), votre détecteur d'immersion est susceptible d'interrompre sa surveillance. Son voyant rouge clignote.

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT ACCROÎTRE VOTRE VIGILANCE LORS DE CONDITIONS CLIMATIQUES DÉFAVORABLES.

Attention : Les performances telles que définies par la norme NF P90-307/A1 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vents supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

4.5. Mode TESTS

Sous ce mode, votre sirène est de courte durée et de faible puissance. Cela vous permet de réaliser les tests d'installation et les tests mensuels sans gêne pour vous et votre voisinage.

Le mode TESTS dure 30 minutes.

L'entrée et la sortie du mode TESTS sont signalées par une mélodie spécifique.

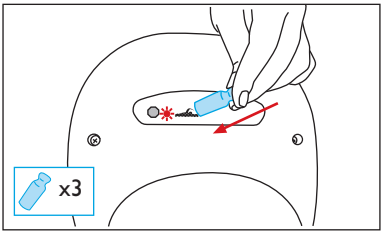

Pour entrer et sortir du mode tests manuellement, apposez et maintenez l'aimant sur le symbole du Baigneur **jusqu'à la validation sonore** (bip fort) et clignotement rapide du voyant rouge.
Réalisez cette opération 3 fois successivement.*

- Entrée dans le mode TESTS manuellement : voyant rouge permanent pendant la mélodie spécifique.
- Sortie du mode TESTS manuellement : voyant vert permanent pendant la mélodie spécifique.

* Attention : Lorsque vous apposez l'aimant sur le symbole du Baigneur, l'appareil réagit **dans un premier temps** comme cela est décrit ci-dessus dans les parties « 4.1 Je souhaite me baigner » et « 4.3 Remise en route manuelle ». Il est nécessaire de maintenir l'aimant sur cette zone pour obtenir la validation sonore (traduite par un bip fort) et le clignotement rapide du voyant rouge.

4.6. Arrêt total

En mode arrêt total, tous les voyants de votre détecteur d'immersion sont éteints.

Nous vous rappelons que la loi No 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un dispositif soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année.
En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni MG International ne pourront être tenus pour responsables.

Lorsque votre détecteur d'immersion est en arrêt total, la vigilance humaine doit impérativement prendre le relais ou un autre système de sécurité normalisé doit être installé en remplacement.

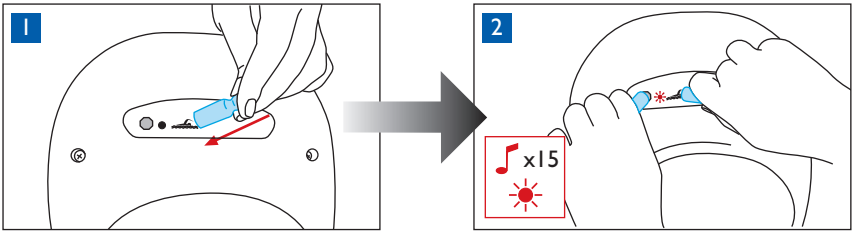

Apposez et maintenez un des aimants sur le symbole du Baigneur jusqu'à validation sonore (bip fort) et clignotement rapide du voyant rouge, puis passez le 2ème aimant sur le symbole du Stop rouge. Le voyant rouge reste allumé durant la signalisation sonore de confirmation (15 bips courts).

Attention : Lorsque vous apposez l'aimant sur le symbole du Baigneur, l'appareil réagit **dans un premier temps** comme cela est décrit ci-dessus dans les parties « 4.1 Je souhaite me baigner » et « 4.3 Remise en route manuelle ». Il est nécessaire de maintenir l'aimant sur cette zone pour obtenir la validation sonore (traduite par un bip fort) et le clignotement rapide du voyant rouge.

Pour réactiver votre détecteur d'immersion :
- Passez l'aimant sur le symbole du Baigneur ;
- Vous entendez 5 bips courts aigus + voyant rouge clignotant.
- Attendez la remise en route automatique (voyant vert clignotant) ou effectuez une remise en route manuelle. (voir point 4.3 page 21)

Veuillez vous assurer que votre détecteur d'immersion surveille avant de quitter votre bassin. Dans le cas contraire, la plus grande vigilance du parent/adulte responsable est impérative.

4.7. Changement des piles

Lorsque les piles sont trop faibles, votre détecteur d'immersion vous le signale par :
- 1 bip court grave toutes les minutes.
- 4 bips courts graves à chaque passage d'aimant sur le symbole du Baigneur.

Dans ce cas, remplacez impérativement et au plus vite les 4 piles alcalines 1,5V LR20 par des piles neuves de même type.
Les dates limites d'utilisation sont indiquées sur les piles alcalines. Pour une action citoyenne, ne jetez pas vos piles usagées mais ramenez-les chez votre revendeur.

Nous vous conseillons de changer les piles en début de saison.

Pour le changement des piles, veuillez suivre les indications suivantes :

1 Mettre votre détecteur d'immersion en arrêt total (voir point 4.6 page 22)

Lorsque vous placez votre détecteur d'immersion en arrêt total, veuillez prendre toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès à votre bassin.

DURANT CETTE PÉRIODE VOTRE BASSIN N'EST PAS PROTÉGÉ. LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT /ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE

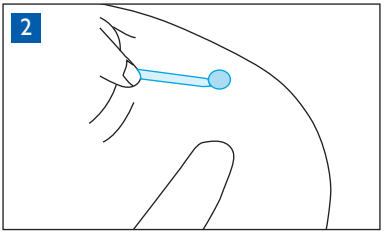

Retirez délicatement les 4 capuchons à l'aide d'un tournevis plat.

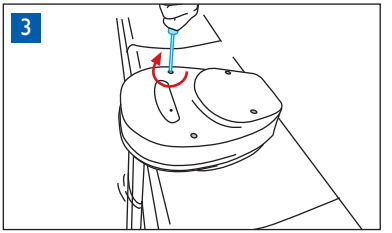

Dévissez les 4 vis.

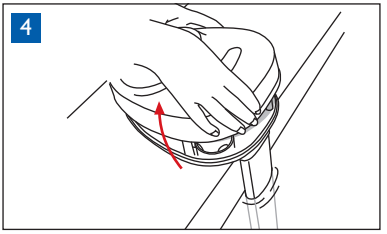

Retirez le couvercle.

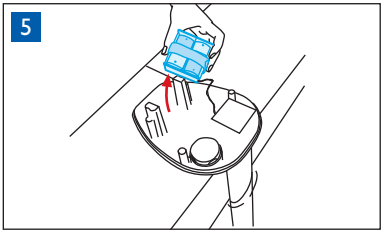

Retirez le bloc pile fixé par un système auto-agrippant.

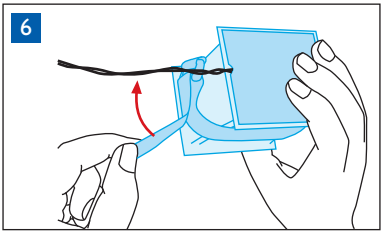

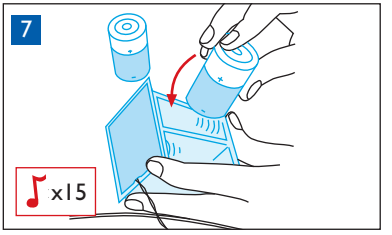

Remplacez les 4 piles en respectant les polarités. Signal sonore de validation (15 bips courts aigus). Votre appareil est en "arrêt total".

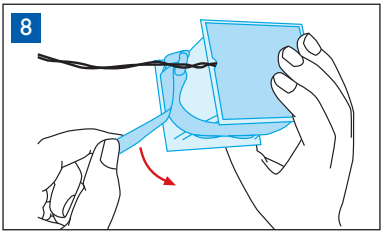

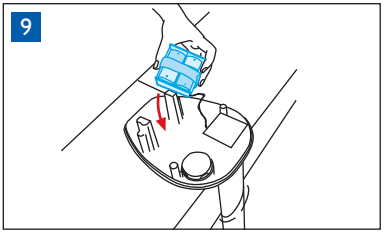

Remettez en place le bloc pile sur le système auto-agrippant.

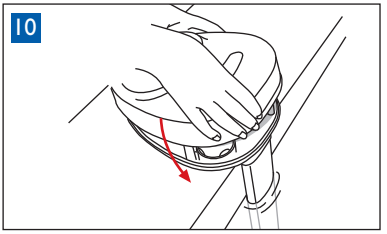

Remettez le couvercle.

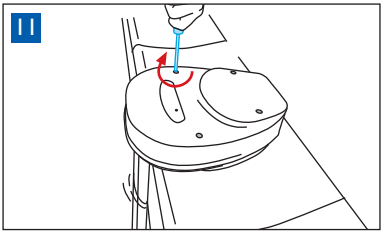

Revissez les 4 vis.

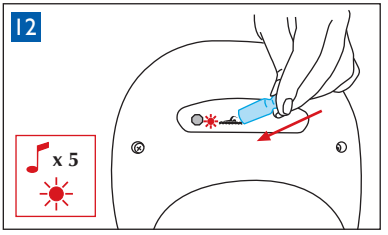

Votre appareil est en “arrêt total”, il convient de l’activer et de vérifier son bon fonctionnement en procédant à nouveau aux tests de validation (voir page 16).

Attention, durant les 30 premières minutes après la première activation de votre appareil avec l’aimant, la sirène est de courte durée et de faible puissance. Vous êtes en mode TESTS. Pour plus d’informations sur ce mode, reportez-vous au point 4.5 page 22.

Vous avez réussi tous vos tests de validation. Vous pouvez procéder aux dernières opérations suivantes :

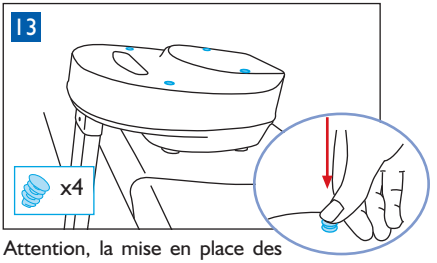

Attention, la mise en place des 4 capuchons est impérative.

4.8. J'ai un problème avec mon détecteur d'immersion

4.8.1. Emission de 2 bips réguliers

Votre détecteur d'immersion vous signale qu'il a un problème de fonctionnement en émettant 2 bips courts graves toutes les minutes.
Votre détecteur d'immersion nécessite dans ce cas un retour dans notre Service Après-Vente.
Renvoyez votre appareil avec une copie de votre facture d'achat et en précisant vos coordonnées, au Service Après-Vente, à l'adresse ci-dessous :

MG International – SAV Sensor PSE - 2 bips
Z.I. Athélia II - 220 Impasse du Serpolet
13600 La Ciotat - France

4.8.2. Je ne trouve pas l'origine de mon problème

Votre appareil n'émet pas les 2 bips comme décrit ci-dessus, et vous ne comprenez pas d'où peut provenir le problème.
Dans ce cas, veuillez contacter par téléphone ou par courrier le Service Après-Vente de MG International :

- Tél. : 0 891 025 026 (0,22€/min)
- E-mail : infoconso@aquasensor.com
- Adresse :

MG International – SAV Sensor PSE
Z.I. Athélia II - 220 Impasse du Serpolet
13600 La Ciotat - France

Pour une prise en charge rapide de votre appareil, veuillez donner un descriptif clair du problème rencontré. Veuillez également communiquer à nos techniciens, vos coordonnées et un schéma de votre piscine comportant ses dimensions (longueur, largeur, profondeur, renfoncement s'il y a) ainsi que l'emplacement des buses de refoulement, prises balai, skimmer, et tout autre équipement pouvant créer des perturbations comme par exemple la nage à contre-courant. Indiquez l'emplacement de votre détecteur d'immersion sur le bord de votre piscine.
Ces informations aideront nos techniciens à mieux comprendre le problème de votre appareil, et à le solutionner dans les plus brefs délais.

5. Questions les plus fréquemment posées

Lors de l'installation

QI1. Lors de la phase de tests avec filtration ou filtration + robot de nettoyage, la sirène déclenche de manière intempestive ou votre détecteur d'immersion passe de la surveillance (clignotement vert) à la non-surveillance (clignotement rouge) du bassin ?

- **RI1.1.** Assurez-vous que votre détecteur d'immersion ne soit pas à moins d'un mètre du système de filtration (buses de refoulement, bonde de fond, skimmer, prise balai, …), d'une cascade d'eau ou de tout autre équipement pouvant perturber le bassin à cet endroit.
- **RI1.2.** Vérifiez la profondeur d'immersion du détecteur d'immersion. Corrigez-la si nécessaire.
- **RI1.3.** Procédez aux tests d'installation et de validation lors de conditions météorologiques favorables.
- **RI1.4.** Votre détecteur d'immersion ne convient pas à votre type de piscine. Demandez conseil à votre revendeur ou au service après-vente au 0 891 025 026 (0,22€/min)
- **RI1.5.** Votre robot de nettoyage n'est pas compatible avec votre détecteur d'immersion. Il provoque un évènement assimilable ou identique à la chute d'un enfant (norme NF P90-307/A1). Demandez conseil à votre revendeur.
- **RI1.6.** Si aucune de ces conditions ne vous semblent à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil à votre revendeur ou contactez notre assistance technique au 0 891 025 026 (0,22€/min).

QI2. Lors de la chute du poids de 6kg de la phase de tests, votre détecteur d'immersion déclenche la sirène en plus de 12 secondes ou ne déclenche pas ?

- **RI2.1.** Votre bassin a des dimensions supérieures à 10m x 5m ou une forme particulière. Un seul détecteur d'immersion ne suffit pas. Demandez conseil à votre revendeur.
- **RI2.2.** Votre détecteur d'immersion n'est pas positionné selon l'emplacement conseillé. La chute est réalisée au-delà de son rayon de détection de 7m. Positionnez le à l'endroit préconisé. Voir page 7.
- **RI2.3.** Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil à votre revendeur ou contactez notre assistance technique au 0 891 025 026 (0,22€/min).

Lors de l'utilisation

QU1. La sirène déclenche de manière intempestive.

- **RU1.1.** Vérifiez la profondeur d'immersion de votre détecteur d'immersion. Corrigez-la si nécessaire.
- **RU1.2.** Les conditions météorologiques sont trop défavorables (vent fort, orage, …) et perturbent le fonctionnement de votre appareil.
- **RU1.3.** Votre robot de nettoyage n'est pas compatible avec votre détecteur d'immersion. Il provoque un évènement assimilable ou identique à la chute d'un enfant (norme NF P90-307/A1). Demandez conseil à votre revendeur.
- **RU1.4.** Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil à votre revendeur ou contactez notre assistance technique au 0 891 025 026 (0,22€/min).

QU2. Votre détecteur d'immersion ne déclenche pas lors des tests mensuels.

- **RU2.1.** Vérifiez l'état de vos piles. Veuillez vous reportez page 23.
- **RU2.2.** Vérifiez la profondeur d'immersion de votre détecteur d'immersion. Corrigez-la si nécessaire.
- **RU2.3.** Les conditions météorologiques sont trop défavorables (vent fort, orage, …) et perturbent le fonctionnement de votre appareil.

■ **RU2.4.** Votre détecteur d'immersion émet 2 bips courts graves toutes les minutes : retournez votre appareil au Service Après-Vente de MG International.
■ **RU2.5.** Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil à votre revendeur ou contactez notre assistance technique au 0 891 025 026 (0,22€/min).

Pour tous autres dysfonctionnements, demandez conseil à votre revendeur ou contactez notre assistance technique au 0 891 025 026 (0,22€/min).

6. Informations complémentaires

INFORMATIONS LÉGALES

C'est pour lutter contre le nombre croissant d'accidents et de noyades en piscines privées à usage individuel ou collectif, que la loi No 2003-9 et son décret d'application N° 2003-1389 ont été votés.

Ces textes fixent les dispositions suivantes :
À compter du 1er janvier 2004, toute nouvelle piscine enterrée non close privative à usage individuel ou collectif doit être pourvue d'un dispositif de sécurité normalisé.

À compter de cette date, le constructeur ou l'installateur d'une telle piscine doit fournir au maître d'ouvrage une note technique indiquant le dispositif retenu.

Les propriétaires de piscines enterrées non closes privatives ou à usage collectif installées avant le 1er janvier 2004 doivent avoir équipé au 1er janvier 2006 leur piscine d'un dispositif de sécurité normalisé.

En cas de location saisonnière de l'habitation, un dispositif de sécurité normalisé doit être installé avant le 1er mai 2004.

Il est essentiel d'insister sur l'importance de la surveillance active des parents.

CONSEILS DE SÉCURITÉ LIÉS À L'ALARME

Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de 5 ans.

Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.

L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.

Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.

La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.

Supprimer la nage à contre courant à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.

Les performances telles que définies par la norme NF P90-307/A1, ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

L'installation du système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.

Ce système d'alarme, comme tout autre appareil ou équipement de sécurité, est un outil complémentaire devant être utile en cas d'absence momentanée de surveillance.

CONSEILS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous !

Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans.

L'accident n'arrive pas qu'aux autres !
Soyez prêt à y faire face !

Surveillez et agissez !

- la surveillance des enfants doit être rapprochée et constante ;
- désignez un seul responsable de la sécurité ;
- renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine ;
- apprenez à nager à vos enfants dès que possible ;
- mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau ;
- apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants ;
- interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants ;
- interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine ;
- n'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière à un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau ;
- ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin qui n'est pas surveillé ;
- maintenez en permanence une eau limpide et saine ;
- stockez les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants ;
- certains systèmes de nage à contre courant ne permettent pas la réactivation automatique du système de détection d'immersion ;
- certains robots de nettoyage de type robots plongeurs sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion ;
- afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation ;
- seul est autorisé le changement de piles, batteries et fusibles, qui doit se faire en début de saison ;

Prévoyez !

- téléphone accessible à proximité du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez ;
- bouée et perche à proximité du bassin ;

En cas d'accident

- sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible ;
- appelez immédiatement les secours et suivez les conseils qui vous seront donnés ;
- remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes ;

Numéros utiles (à mémoriser et à afficher à proximité du bassin)

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- N° européen d'urgence : 112 (depuis tous les téléphones)
- Centres antipoisons régionaux : Angers (régions Centre et Pays de la Loire) - Bordeaux (régions Aquitaine et Poitou-Charentes) Lille (régions Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Picardie) - Lyon(régions Auvergne, Rhône-Alpes) - Marseille (régions Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Réunion) - Nancy (régions Bourgogne, Champagne-Ardenne et Lorraine) - Paris (régions Ile-de-France et Antilles Guyane) Rennes (régions Basse-Normandie et Bretagne) - Strasbourg (régions Alsace et Franche-Comté) Toulouse (régions Limousin et Midi-Pyrénées)

Temps d'immersion et taux de survie

Temps d'immersion	Taux de survie
1 minute	95 %
2 minutes	80 %
3 minutes	65 %
4 minutes	25 %
5 minutes	1 %

Chiffres communiqués par la Sécurité Civile française
et utilisés comme référence dans les textes normatifs et officiels.

Le risque zéro n'existe pas.
Seule votre surveillance active combinée à la surveillance passive de votre détecteur d'immersion assure un niveau de sécurité élevé.

L'installation de ce système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active et visuelle de la piscine et de ses abords.

La rapidité d'intervention après le déclenchement de l'alarme est déterminante.
Ne vous éloignez jamais du bassin si votre enfant joue à proximité.

Un guide de réanimation et des premiers gestes de secours est à votre disposition dans de nombreux centres de secours ou associations.
Vous pouvez également prendre contact avec votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour participer à des cours de secourisme.

7. La garantie et le Service Après Vente

Votre détecteur d'immersion est garanti 2 ans (centrale de détection et sirène déportée selon option). Veillez à ce que les enfants ou les animaux ne soient pas présents durant l'installation de votre appareil.

COUVERTURE DE LA GARANTIE

MG International ou ses revendeurs fourniront à l'acheteur du présent produit (Sensor Premium™, Sensor Solar™, Sensor Élite™) les services exposés ci-dessous.

MG International, fabricant de Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™, garantit que Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™ ne comportent aucun vice de matière ou de fabrication pendant la période stipulée ci-dessous, à compter de la date d'achat :

- Centrale de détection Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™ : 2 ans pièces et main-d'œuvre
- Sirène déportée sans fil : 2 ans pièces et main d'œuvre

Les consommables (piles, sachets déshydratants, aimants…) compris dans l'emballage d'origine de Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™ s'avérant défaillants pour cause de vice de fabrication ou de matière seront remplacés gratuitement pendant une période de 90 jours à compter de la date d'achat.

Si le client utilisateur vend ou transfert la propriété ou l'utilisation de quelque manière que ce soit de Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™ au cours de la période de garantie, la garantie sera considérée comme nulle, puisque aucune garantie de bonne installation ou de transport ne pourra être apportée par l'utilisateur final notamment au regard du complet respect des fiches de validation des tests. Il est expressément indiqué que cette clause sera opposable au nouveau propriétaire.

Pour que la garantie contractuelle pièces et main d'œuvre soit appliquée, il est nécessaire de remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Installation conforme au descriptif ou effectuée par un installateur professionnel.
- Tests d'installation réalisés et fiche de validation des tests complétée, signée et renvoyée au fabricant par courrier à l'aide de l'enveloppe T fournie, dans les 7 jours suivant l'achat (cachet de la poste faisant foi).
- Posséder une copie de la facture d'achat.
- Non détérioration des composants de votre système d'alarme par une mauvaise utilisation, bris et plus généralement par faute de l'utilisateur.
- Entretien régulier de la sirène et de la centrale (vérification de l'état de marche de la centrale grâce à des tests réguliers et mise à jour mensuel du carnet d'entretien).
- Réalisation régulière (au minimum, 1 fois par mois) de tests d'immersion. N'hésitez pas à informer votre revendeur en cas d'échecs.
- Respect des consignes d'installation.

Dans le cas où une réparation serait nécessaire

En cas de défaillance de Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™, le client doit s'efforcer de vérifier si le problème rencontré ne provient pas d'une mauvaise installation, du non respect du guide d'installation et d'utilisation ou de l'entretien.

Si après retour au SAV, nul vice de matière ou de fabrication n'est établi par les techniciens, MG International se réserve le droit de facturer des frais de Service Après Vente

Si Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™ s'avère défaillant en raison d'un vice de matière ou de fabrication au cours de la période de garantie, MG International procèdera soit à la réparation soit au remplacement de l'appareil, À CONDITION QUE le client produise impérativement une copie de la preuve d'achat d'origine.

Si la dite preuve d'achat n'est pas produite, MG International se réserve le droit de refuser d'assurer un service ou de facturer des frais de maintenance pour tous travaux effectués.

En cas de difficultés techniques avec Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™, le client doit contacter immédiatement et en priorité son revendeur ou en cas d'échec, MG International.
Lors de tout appel, le client doit être en mesure de décrire le problème en détail afin que le revendeur ou un représentant du service après vente puisse déterminer si une réparation est nécessaire. Il doit indiquer à son interlocuteur le numéro de série, la date et le lieu précis de l'achat (ville, nom et adresse du revendeur).
Lors de toute correspondance le client doit clairement décrire le problème, le numéro de série, la date et le lieu précis de l'achat et inscrire clairement ses coordonnées.

MG International se réserve le droit de remplacer les pièces réparables par des pièces neuves ou comme neuves.

En cas d'immobilisation de plus de 7 jours du matériel ou des pièces en atelier ou au domicile, la garantie sera prolongée de la durée de l'immobilisation. Ce délai partira du jour de la prise en charge par le réparateur agréé MG International ou de la demande d'intervention.
Pendant la durée d'immobilisation, il sera laissé à la discrétion du revendeur de proposer un appareil de rechange. Ni le revendeur, ni MG International ne sont tenus de remplacer systématiquement l'appareil en cas d'immobilisation. Veillez à renforcer la surveillance active de votre bassin durant cette période.

EXCLUSIONS DE GARANTIE

La garantie ne s'applique pas aux produits sur lesquels les marques d'identification d'origine ont été enlevées ou modifiées et ne s'applique pas aux défauts ou défaillances dues à un accident, une négligence ou un usage abusif ; au non-respect du mode d'emploi ; une défaillance ou un défaut d'alimentation électrique ; d'un circuit électrique externe ; de la foudre ; l'usage de pièces non fournies par MG International ; une immersion prolongée ayant dégradé l'un ou l'autre des composants ; une contrainte physique ou électrique inhabituelle ; la modification, le réglage, la réparation, la maintenance ou l'installation d'une pièce par toute autre partie que MG International ou ses sous-traitants et revendeurs agréés ou dus à toute autre cause qui, à la discrétion de MG International, ne résulte pas d'un vice de matières ou de fabrication.

La présente garantie est donnée en lieu et place de toutes autres garanties, explicites ou implicites, et la responsabilité de MG International en vertu des présentes est limitée à la réparation de Sensor Premium™, de Sensor Solar™ ou de Sensor Élite™ ou au remplacement de ces derniers. MG International ne sera notamment pas tenu de réparer ou remplacer Sensor Premium™, de Sensor Solar™ ou de Sensor Élite™ si celui-ci est défectueux pour les raisons exposées dans la présente garantie. MG International ne sera EN AUCUN CAS et EN AUCUNE CIRCONSTANCE tenu responsable de tous autres coûts, frais, dépenses, pertes ou dommages (indirects ou autres), de quelque nature que ce soit. De plus, dans le cas où l'appareil serait rendu ou renvoyé à MG International avec des modifications, détériorations de quelque nature ou suppression de composants, MG International pourra refuser de garantir l'appareil et ne sera en aucun cas tenu de le réparer ou de le remplacer.

En aucun cas votre revendeur ou le fabricant de ce système d'alarme ne pourront être tenus pour responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'une personne dépendante, de tout adulte ou d'un animal. L'installation du système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.

La présente garantie constitue l'entière responsabilité de MG International eu égard aux produits et aux services fournis en vertu de la présente garantie. MG International n'assurera aucune autre obligation, devoir ou responsabilité, qu'ils soient contractuels, extracontractuels (responsabilité pour négligence comprise) ou autres envers le client.

Il est nécessaire de rappeler que certaines conditions climatiques difficiles peuvent déstabiliser votre Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™ (déclenchements intempestifs). Dans ces situations veillez à ce que votre enfant ne se rapproche pas de la piscine. Evitez de mettre votre détecteur d'immersion à l'arrêt pendant une longue période.

MG International n'a qu'une obligation de moyen (fournir au client un appareil en état de marche, sans vice de matière ou de fabrication).
MG International ne peut être tenu pour responsable de la chute ou de la noyade d'un enfant, adulte, animal quel qu'il soit. La surveillance des parents reste la meilleure des solutions de sécurité pour les enfants.

SENSOR PREMIUM™, SENSOR SOLAR™ ET SENSOR ÉLITE™ NE SE SUBSTITUENT PAS AU BON SENS NI À LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE. ILS N'ONT PAS POUR BUT NON PLUS DE SE SUBSTITUER À LA VIGILANCE ET À LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS ET PERSONNES RESPONSABLES QUI RESTENT LE FACTEUR ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES ENFANTS ET PERSONNES DÉPENDANTES.

Aucune clause de cette garantie n'affecte les droits statutaires de l'utilisateur.

Tests mensuels

Afin de contrôler le bon fonctionnement de votre Sensor Premium™, Sensor Solar™ ou Sensor Élite™, il est impératif de procéder mensuellement à des tests de contrôle (voir page 16) et de consigner les résultats dans le formulaire ci-dessous.

En cas de dysfonctionnement, avertissez sans délai votre revendeur et prenez les mesures nécessaires pour protéger l'accès à votre piscine et assurer sa surveillance.

Coordonnées revendeur .....

Numéro de série de l'appareil .....

Date d'achat .....

1.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

2.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

3.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

4.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

5.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

6.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

7.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

8.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

9.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

10.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

11.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

12.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

13.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

14.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

15.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

16.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

17.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

18.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

19.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

20.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

21.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

22.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

23.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

24.tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

Références produits :
Sensor Premium™ (PRE007-M) - Sensor Solar™ (SOL007-M) - Sensor Élite™ (ELI007-M)

Fabricant :
MG International - SAV Sensor PSE - Z.I. Athélia II - 220 Impasse du Serpolet
13600 La Ciotat - France
Tél. 0 891 025 026 (0,22€/min) - infoconso@aquasensor.com
Siren 441 743 002 – N° TVA Intra: FR 80 441 743 002